

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017-18 DE L'ASSOCIATION AIRSOFT TEAM OUEST MAYENNE

AIRSOFT TEAM OUEST MAYENNE (ATOM)
Lieu-dit « La lèverie », 53940 Le Genest-Saint-Isle
07 69 25 52 52

Membres présents :

Romain GUERIN
Pierre-Alexandre PIAU
Flora LEGOND
Gayelord GARNAULT
Quentin MUFRAggi
Amy BLIN-NOUVEAU
Antoine LERAY-MAUNY
Yann LAPENU

ORDRE DU JOUR

- Rétrospective 2016/2017 et bilan annuel
- Proposition de révision des fiches de postes
- Proposition et vote des nouveaux postes du Bureau
- Lecture et vote du nouveau Règlement Intérieur 2017/2018
- Tour de table des avis des joueurs (remarques, idées, suggestions)
- Présentation des Projets 2017/2018
- Projection budgétaire et chiffres prévisionnels
- Vote concernant les membres Alexis GUARNAULT et Axel BENATRE

Le 07/10/2017, au GESNEST-SAINT-ISLE, les membres de l'association Airsoft Team Ouest Mayenne sont réunis à la Maison des Associations 53940 Genest-Saint-Isle, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée est présidée par M. Romain GUERIN, président de l'association.

La séance est ouverte à 17h43.

- La radiation de Alexis GUARNAVAULT, membre du bureau en tant que trésorier a été voté à l'unanimité.

Motif : défaut de trésorerie suite à un vol de caisse.

En a découlé une révision de la traçabilité de la caisse, notamment une tenue plus stricte des reçus ainsi que du carnet de caisse.

- Le comportement déplacé récurrent de Axel BENATRE, membre de l'association a été soumis au vote.

Motif : attitude envers le MJ et les autres joueurs, mise en péril de la sécurité de l'événement et de la réputation de l'association.

Il a été voté à l'unanimité que Axel BENATRE ne pourra pas renouveler son adhésion au sein de l'association jusqu'à ce que son comportement soit en accord avec les valeurs de ATOM. Il pourra néanmoins participer aux événements en free-lance comme tout participant extérieur.

En a découlé l'ajout d'une nouvelle ligne au Règlement Intérieur :

Le bureau se réserve le droit de refuser de renouveler une adhésion.

• **Approvisionnement alimentaire concernant les parties Dominicale.**

La supérette ouverte lors des parties Dominicale fermera bientôt le dimanche. Il faudra donc trouver des alternatives afin de pouvoir proposer aux joueurs des façons de s'alimenter lors de la coupure du midi.

Solutions mentionnées : parler aux commerces des alentours afin qu'ils augmentent leurs quantités distribuées le dimanche, développer la vente de produits alimentaires.

• **Assurance.**

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhésion, l'association aura sûrement dépassé les 50 adhérents en fin d'année 2017 ce qui est le quota maximum pour l'assurance actuelle. Il faudra donc en trouver une nouvelle.

• **Rentrées/Dépenses**

Le CA de l'année comptable 2016-17 est de 4000€.

Rappel : le CA de la précédente année comptable était de 1500€.

La vente de billes s'est faite au prix coûtant et principalement auprès des adhérents, il n'y a donc pas eu de marge faite.

Probable mise en place de vente de gaz.

Les dépenses concernant l'entretien du terrain s'élève à 170€.

– agriculteur voisin : 100€

– location d'une remorque pour l'approvisionnement de palettes : 70€

Décembre 2016 – Tombola

La marge chiffrable est de 100€.

Mars 2017 – Journée des Droits de la Femme

La marge réelle est de 50€.

Avril 2017

Subvention du Genest-Saint-Isle se montant à 450€.

Juillet 2017 – ATOM anniversary

Budget : 455€

- L'année comptable des adhésions se fera de septembre 2017 au 31 août 2018.

- **Lecture**

Règles de Savoir Vivre

Sanction du non-respect du Savoir Vivre

Règles de jeu obligatoire

Règles du non-respect des règles en jeu

- Ajout de fiches de postes.

- Suppression du bulletin de participation.

- Le vote d'un nouveau membre du bureau doit se faire à l'unanimité du Conseil.

(A faire ultérieurement : déclaration des nouveaux membres du Bureau de l'association dans le journal – 40€)

- Suppression du statut de membre d'honneur (pour service rendu)

- La démission d'un membre du Bureau doit se faire pendant l'Assemblée Générale

- L'exclusion pour motif grave se fait par les membres du Bureau

- **Ajout dans le règlement intérieur :**

- Le bureau se réserve le droit de refuser de renouveler une adhésion (se référant au cas Benatre)
- Seul un adhérent ATOM détient le droit de vote

- **Grille tarifaire**

- année complète : 50€
- demi-année (septembre à avril/avril à août) : 25€

- Remplacement du chèque de caution pour prêt d'une réplique de location par une obligation de payer de 50 à 150€ en cas de dommage.

- Pour les membres du Bureau : le respect des fiches de poste fait parti du règlement intérieur.

- Lors du passage au chrony, un écart de 0,1J est accepté.

- L'utilisation du PA est obligatoire si la distance est inférieure à 10M.

- Avant toute utilisation d'une grenade quelle qu'elle soit, une approbation doit se faire de la part d'un administrateur.

- Lors d'une partie extérieure au terrain d'ATOM, seul les adhérents sont conviés. Les joueurs free-lance ont la possibilité de participer à condition de contacter l'autre association.

- Démarches pour la pratique de l'Airsoft des 16/18 ans à développer.

Coupure 19h10

Reprise 20h46

• **Lecture**

Fiches de poste du Bureau ATOM

| Nom | Poste | |
|-----------------------|--|---|
| Quentin MUFFRAGI | Intendant | Accepte les tâches qui lui incombent - vote unanime |
| Gayelord GUARNAVAULT | Régisseur | Accepte les tâches qui lui incombent - vote unanime |
| Thomas MERIAS | Responsable sécurité | Absent lors de l'AG – vote unanime → Gayelord se propose en tant que suppléant |
| Mickaël GUYON | Maître d'œuvre | Absent lors de l'AG – vote unanime |
| Quentin LE MARIE | Responsable événements privés | Absent lors de l'AG – vote unanime |
| Amy BLIN-NOUVEAU | Secrétaire / Trésorier | Accepte les tâches qui lui incombent - vote unanime |
| Non pourvu | Chargé de communication et des relations publiques | Poste vacant |
| Pierre-Alexandre PIAU | Vice-Président | Accepte les tâches qui lui incombent - vote unanime |
| Romain GUERIN | Président | Accepte les tâches qui lui incombent - vote unanime |

Flora LEGOND, chargée de communication et des relations publiques a déposé sa démission devant l'Assemblée Générale.

• **Événements de fin d'année**

Octobre 2017 – Halloween

Budget à prévoir

Les prix cités ci-dessous ne sont pas fixes.

Public : 15€ (hors repas)

Associations extérieures : 10€ (hors repas)

Yann Lapenu, membre de l'association se propose pour s'occuper des repas lorsqu'il aura connaissance du budget qui lui sera attribué.

Décembre 2017 – Noël

Projet d'événement incluant des participants à mobilités réduite

Fin 22h42